

Conseil municipal du lundi 10 juin 2013

Vœu déposé par Chambéry 100 % à gauche

Avec les seules voix des députés socialistes, le gouvernement a fait adopter une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche qui, tournant le dos aux revendications de la communauté scientifique, confirme et aggrave les dispositions de la loi LRU. Accroissant le poids des entreprises et des collectivités locales dans l'Université, cette « LRU 2 » s'attache de plus à concentrer l'enseignement supérieur et la recherche autour des grands pôles métropolitains, en contraignant les universités d'une même académie à se regrouper dans « une communauté d'établissements ».

Si elle était adoptée, cette loi contraindrait l'Université de Savoie à s'engager au sein d'une nouvelle « Université Grenoble Alpes », ce qui l'amènerait à entrer dans un processus de fusion-absorption qui porte en germe sa disparition. Survenant dans un contexte budgétaire catastrophique, qui s'est par exemple traduit dans le BP 2013 de l'Université de Savoie par une diminution de 5,9 % des crédits affectés à la recherche et à la formation, cette politique à courte vue n'a d'autre but que de resserrer la carte des formations, mettant en cause la pérennité de l'enseignement supérieur dans les pays de Savoie.

C'est pourquoi, mesurant l'enjeu de la présence à Chambéry d'une Université, de son apport à la vie culturelle et intellectuelle, mais aussi de l'importance pour la jeunesse du maintien d'un enseignement supérieur de proximité, le conseil municipal demande au gouvernement de retirer ce désastreux projet de loi et d'assurer, par une réglementation et un budget appropriés, l'existence dans les pays de Savoie d'une Université de plein exercice.